



► FÉVRIER 2023 | N°31

Veille internationale sur la culture et le commerce numérique

CEIM | GRIC | FICDC ◀

DES DÉBATS TRANSNATIONAUX SUR LE TRAITEMENT ET LA VALEUR DU CONTENU CULTUREL NUMÉRIQUE

**Par Dr. Antonios Vlassis (Center for International Relations Studies-CEFIR,
Université de Liège)**

Rapport d'analyse, février 2023

Le rapport de février débute par les débats sur la propriété intellectuelle à l'ère de l'intelligence artificielle (IA), en se concentrant sur le procès intenté par Getty Images contre Stability AI, la société à l'origine de l'outil d'IA Stable Diffusion. Le rapport met également en évidence les réticences exprimées par l'administration et les entreprises technologiques des États-Unis à l'encontre de la nouvelle législation canadienne sur la radiodiffusion et de sa compatibilité avec les dispositions incluses dans l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Le rapport met par ailleurs l'accent sur la lutte pour acquérir des abonnés et l'expansion géographique impliquant les sociétés de bandes dessinées numériques basées en Corée du Sud ou les diffuseurs de vidéos en ligne tels que Netflix et Viaplay. Enfin, le rapport se penche sur les nouveaux partenariats et plans d'affaires des services de diffusion en continu transnationaux, en particulier Apple Music, Amazon Music, Netflix, Disney+ et TikTok.




Enjeux de régulation, commerce numérique et culture

La valeur de la créativité humaine à l'ère de l'intelligence artificielle

Mi-janvier 2023, la société de médias visuels [Getty Images](#) a annoncé une action en justice contre Stability IA, la société à l'origine de Stable Diffusion, un populaire outil d'art d'IA et de génération d'images gratuit. Getty Images accuse la société technologique, qui a récemment été évaluée à un milliard USD, d'avoir commis une violation du droit d'auteur en copiant et en traitant des millions de leurs images sans obtenir la licence appropriée. Selon le [Financial Times](#), cette affaire judiciaire marque « le début d'une bataille entre les artistes et les entreprises d'intelligence artificielle sur la valeur de la créativité humaine », déclenchant « une escalade dans le débat mondial sur la propriété intellectuelle à l'ère de l'IA ». L'affaire va créer un précédent juridique pour le système légal britannique et la façon dont ce dernier traitera les entreprises produisant une IA générative – c'est-à-dire générant des images et des textes originaux. En outre, selon [WIRED](#), au cours des dernières années, une grande partie de l'innovation dans l'IA par les moteurs de recherche tels que Google ou les sites de médias sociaux tels qu'Instagram a consisté « à mobiliser gratuitement de plus en plus de contenus produits par les créateurs ». Ce mode opératoire est de plus en plus préjudiciable avec la nouvelle vague de programmes d'IA générative comme [ChatGPT](#). Avec pour conséquence, « sans des écosystèmes de contenu justes, le contenu sur lequel les technologies d'IA générative s'appuient pour apprendre à connaître le monde disparaîtra ».

La législation canadienne sur la radiodiffusion face aux inquiétudes des États-Unis


Selon [Inside US Trade](#), dans un communiqué publié à la mi-janvier 2023, la Computer & Communications Industry Association (CCIA) a fait valoir que la législation canadienne sur la radiodiffusion (*Loi sur la diffusion continue en ligne*) serait « explicitement discriminatoire » et que, si elle était adoptée, violerait les engagements pris par le Canada dans le cadre de l'ACEUM. Selon la [CCIA](#), la nouvelle législation proposée par le Canada aurait « un impact économique négatif sur les fournisseurs transfrontaliers américains de contenu en ligne en les soumettant à des obligations prescriptives pour assurer la production et la promotion de contenu canadien ».



Dans un autre communiqué, la CCIA a souligné que le projet de loi « violerait certainement deux dispositions de l'ACEUM : l'article 14.10.1(b), qui interdit les prescriptions de résultats en matière d'investissement visant « à atteindre un niveau ou un pourcentage donné de contenu national » et l'article 19.4 sur le « traitement non discriminatoire des produits numériques ». Notons que la CCIA représente de grandes entreprises technologiques, comme Amazon, Apple, Meta, et Google.

Par ailleurs, fin novembre 2022, lors d'une réunion avec la ministre canadienne du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique, la représentante américaine au commerce, Katherine Tai, s'est dite préoccupée par le fait que cette législation sur la radiodiffusion pourrait « avoir un impact sur les services de diffusion en continu et le partage d'informations en ligne et constituer une discrimination à l'encontre des entreprises américaines ». Dans un même ordre d'idées, à la mi-janvier 2023, l'ambassade des États-Unis à Ottawa a exprimé des réticences sur le fait que la loi pourrait être discriminatoire à l'égard des entreprises américaines, soulignant que les responsables américains organisent « des consultations avec les entreprises sur la manière dont la législation proposée par le Canada pourrait affecter leurs activités ». Selon des experts canadiens, le projet de loi serait toutefois conforme aux ententes internationales.

Rappelons qu'en mai 2021 le gouvernement mexicain a cherché à promulguer une nouvelle loi fédérale pour l'audiovisuel, qui imposerait un quota de 15 % de contenu national aux catalogues des plateformes de diffusion en continu, telles que Netflix ou Amazon Prime Video. Cependant, selon l'Association latino-américaine d'Internet (ALAI) et l'Alliance for Trade Enforcement (AFTE), l'introduction de quotas sur le marché mexicain de l'audiovisuel en ligne risquerait de déclencher des recours internationaux en arbitrage contre le Mexique pour violation de l'ACEUM. Dans une interview au El Heraldo de México, Sissi de la Peña, porte-parole de l'ALAI, a mentionné qu'une nouvelle législation qui imposerait des quotas de contenu national aux plateformes en ligne « violerait les chapitres sur les télécommunications et le commerce numérique de l'ACEUM » et les entreprises technologiques pourraient « engager des arbitrages en faisant valoir un traitement discriminatoire ». Par ailleurs, selon l'AFTE, la nouvelle loi mexicaine pourrait violer des articles divers de l'ACEUM, tels que les articles 14.4 et 15.3 (Traitement national), 14.10 (Prescriptions de résultats) et 19.4 (Traitement non discriminatoire des produits numériques).




Il convient de mentionner que les accords de libre-échange incluent différents types de dispositions et d'exceptions concernant la définition et le traitement du contenu culturel numérique. À cet égard, si les négociateurs commerciaux n'incluent pas de clauses explicites d'exemption culturelle dans un ou différents chapitres de l'accord, ce dernier risquera d'avoir de fortes répercussions sur la capacité des gouvernements à formuler et mettre en œuvre des mesures pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique.

Activités mondiales des plateformes en ligne

Expansion géographique et lutte pour les abonnés

Selon [TechCrunch](#), des sociétés d'accroche narrative coréennes souhaitent promouvoir des *webtoons* et des *web novels* sur le marché occidental à la suite de leur succès en Asie de l'Est. Dans ce contexte, la société sud-coréenne [Kakao Entertainment](#) a obtenu un financement d'environ un milliard USD afin d'accroître ses trois divisions commerciales, dont les webtoons et les romans en ligne. Le financement, qui est considéré comme le montant le plus important jamais reçu par une société de contenu de Corée du Sud, provient du fonds d'investissement public d'Arabie saoudite et du fonds d'investissement PWARP basé à Singapour. Par ailleurs, à la mi-janvier, [Manta](#), l'éditeur de bandes dessinées numériques basé en Corée du Sud, qui est aussi l'application n°1 de bande dessinée aux États-Unis, a annoncé que la plateforme compte proposer son contenu en langue espagnole. Il convient de noter que les webtoons sont des bandes dessinées numériques sérialisées, créées en Corée du Sud et destinées à être lues de haut en bas sur des appareils mobiles, tels que les smartphones et les tablettes. Les bandes dessinées numériques ont gagné en popularité en Corée du Sud et au Japon au début des années 2000 et se sont répandues aux États-Unis dans les années 2010. En 2014, Amazon a acquis [comiXology](#), un service proposant des versions numériques de bandes dessinées. Enfin, on peut citer quelques exemples de *webtoons* qui ont été adaptés en films coréens ([K-dramas](#)) - et sont disponibles sur des services de diffusion en continu transnationaux, tels que Netflix -, le drame *Tomorrow*, la série de zombie *All of Us Are Dead*, le thriller *Hellbound* et le drame *True Beauty*.




Au cours du quatrième trimestre de 2022, Netflix a obtenu 7,66 millions de nouveaux abonnés nets, alors que leur propre estimation en prévoyait 4,5 millions. Il s'agit du premier trimestre où le nouveau service de Netflix financé par la publicité est inclus dans ses résultats. Cette croissance est le signe que le développement de la version moins chère de son service de diffusion en continu aide à faire face à la concurrence et à attirer de nouveaux clients. Ainsi, Netflix compte 230,75 millions d'abonnés dans le monde, avec une croissance de 4 % du nombre total d'abonnements d'une année sur l'autre. Le plus grand nombre de nouveaux abonnés provient d'Europe, du Moyen-Orient (3,2 millions), suivi de la région Asie-Pacifique (1,8 million) et de l'Amérique latine (1,76 million). En outre, la société a annoncé que Reed Hastings, le fondateur et co-PDG de Netflix, quitterait son poste et passerait au poste de président exécutif.

Viaplay, un service de vidéo en ligne lancé en 2007 et détenu par le groupe Viaplay basé en Suède, a signé de multiples partenariats pour rendre des centaines d'heures de contenu de Viaplay Select disponibles sur les opérateurs de médias à travers le monde. À cet égard, les abonnés des opérateurs partenaires pourront accéder aux films et séries de Viaplay, avec un focus sur le noir nordique, ainsi qu'à des productions tierces sélectionnées. Depuis le printemps 2022, Viaplay Select a été lancé sur plus de 20 marchés en partenariat : Pickbox NOW dans sept pays européens, SBS en Australie, le service Cindie de DMD dans neuf pays d'Amérique latine et WOWOW au Japon. Par ailleurs, le service de diffusion en continu de Viaplay est disponible dans les pays nordiques et baltes, en Pologne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, et sera lancé aux États-Unis et sur le service Crave de Bell Media au Canada au premier trimestre de 2023. Il convient de noter que Viaplay Select est un concept de contenu de marque lancé par le groupe Viaplay en avril 2022.

Nouveaux partenariats et plans d'affaires

Netflix vise à lancer en 2023 sa plus grande gamme de contenu sud-coréen avec 34 films et séries. Selon l'annonce de Netflix, « plus de 60 % de tous les membres de Netflix » ont visualisé des titres coréens en 2022. Don Kang, vice-président de Netflix chargé de contenu en Corée, a souligné que « l'année dernière, les séries et les films coréens ont régulièrement figuré dans la liste du Global Top 10 dans plus de 90 pays, et trois des émissions les plus regardées de Netflix proviennent de Corée ».



Tout au long de l'année 2022, les films et séries partiellement ou intégralement originaux de la Corée du Sud ont été le deuxième contenu le plus populaire dans le catalogue de Netflix dans 89 pays différents, tout juste derrière le contenu américain qui comprend des titres sous licence d'Hollywood ou de Netflix.

Par ailleurs, au cours des dix dernières années, les dépenses mondiales en matière de contenu ont presque doublé, passant de 128 milliards USD à 243 milliards USD, suite à d'importants investissements en contenu de la part des sociétés de diffusion en continu afin d'alimenter leurs bases d'utilisateurs. Cependant, selon le Financial Times, cette hausse des dépenses en contenu original, qui dure depuis une décennie, devrait ralentir. « Les analystes prévoient que 2023 sera une année charnière pour le secteur de la vidéo en ligne, martelé par la détérioration de l'économie ». Hannah Walsh, directrice de recherche pour le groupe de recherche Ampere, a souligné que « les services continueront à se concentrer sur le contenu original pour être compétitifs dans un marché encombré et sensible aux coûts, mais nous constatons déjà un changement dans la commande de contenu pour intégrer un plus grand volume de formats non scénarisés moins chers ». Selon Variety, pour la première fois, les dépenses de contenu de Netflix ont diminué de 5 % en 2022. La firme californienne a versé 16,84 milliards USD pour du contenu, ce qui est moins qu'en 2021, où elle avait dépensé 17,70 milliards USD.

Disney Streaming prévoit d'ajouter la prise en charge de son immersif de qualité Imax pour un lot sélectionné de films de Marvel et d'autres titres en 2023. Il s'agit de la deuxième phase du partenariat de Disney+ avec Imax, à la suite du lancement de 13 films Marvel dans le format élargi d'Imax en 2021.

Par ailleurs, aux États-Unis, Apple Music et Amazon Music ont décidé d'augmenter d'un dollar l'abonnement mensuel pour leur service de diffusion en continu. Apple a souligné que cette augmentation de prix est due à la hausse des coûts de licence, destinée à bénéficier aux artistes et aux auteurs-compositeurs, qui « gagneront plus pour la diffusion en continu de leur musique ». Amazon Music augmentera aussi ses tarifs au Royaume-Uni, en Allemagne et au Japon. De son côté, le fondateur de Spotify, Daniel Ek, a déclaré que des hausses de prix seraient aussi envisagées pour le service de Spotify sur les principaux marchés, y compris les États-Unis. Fin janvier 2023, Spotify a annoncé que l'entreprise réduira ses effectifs d'environ 6 %, ce qui signifie qu'environ 600 employés seront au chômage. Enfin, mi-janvier 2023, Rotana Music Group et TikTok ont signé un accord de licence pour que l'application de vidéos courtes puisse accéder au catalogue de musique arabe de Rotana.



Des lectures supplémentaires pour le rapport de février :

Big Tech is firing employees by the thousands. Why? And how worried should we be? *The Conversation*, 25 janvier 2023, [Lien](#).

ChatGPT could transform society – and its risks require regulation, *The Hill*, 19 janvier 2023, [Lien](#).

Streaming Into 2023: Five Big Questions for the New Year, *Variety*, 28 décembre 2022, [Lien](#).

Could video streaming be as bad for the climate as driving a car? Calculating Internet's hidden footprint, *The Conversation*, 8 décembre 2022, [Lien](#).

Sources :

- Tech industry group: Canadian streaming bill would violate USMCA, *Inside US Trade*, 20 janvier 2023, [Lien](#).
- ChatGPT stole your work. So what are you going to do? *WIRED*, 20 janvier 2023, [Lien](#).
- Getty Images suing the makers of popular AI art tool for allegedly stealing photos, *CNN Business*, 18 janvier 2023, [Lien](#).
- Can Korean digital storytelling platforms captivate North American and European audiences? *TechCrunch*, 24 janvier 2023, [Lien](#).
- K-Pop and Media Giant KAKAO entertainment secures 966 million USD investment from sovereign wealth funds, *MusicBusiness Worldwide*, 12 janvier 2023, [Lien](#).
- Netflix adds more than 7 million subscribers in Q4, smashing previous target, *Variety*, 19 janvier 2023, [Lien](#).
- Viaplay Select on Canal+ in Austria, *Advanced Television*, 26 janvier 2023, [Lien](#).
- Spotify announces layoffs to 6% of its workforce – stock price jumps in response, *Forbes*, 26 janvier 2023, [Lien](#).
- TikTok signs licensing deal with Rotana Music Group, *Arab News*, 27 janvier 2023, [Lien](#).

DIRECTION

Gilbert Gagné, chercheur au CEIM et directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC).

RÉDACTION

Antonios Vlassis, maître de conférences et chercheur, Center for International Relations Studies (CEFIR)-Université de Liège, membre au CEIM.

Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est, Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560, Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA. Téléphone : 514-987-3000, poste 3910 / Courriel: ceim@uqam.ca / Site web: www.ceim.uqam.ca

Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)

33 rue Milton, bureau 500, Montréal (Québec), H2X 1V1, CANADA. Téléphone : 514 277-27666 / Courriel : coalition@cdc-ccd.org / Site web : www.ficdc.org

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette note analytique demeurent sous l'entière responsabilité du rédacteur ainsi que du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation et n'engagent en rien ni ne reflètent ceux de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle.



FICDC
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES COALITIONS
POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE